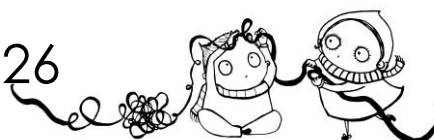


Comité du lundi 23 février 2026



Enquête I-BEST

Vous avez peut-être déjà reçu l'information par vos répondant-es... La SPFF vous encourage à participer à la plus grande enquête mondiale sur la santé et le bien-être des travailleurs et travailleuses de l'éducation.

Toutes les informations utiles dans le document joint !

SRL 2026

Du 16 au 20 mars prochain, comme chaque année, le SER (Syndicat des Enseignant-es Romand-es) organise la Semaine Romande de la Lecture. Le thème choisi pour cette nouvelle édition est « Lecture en Couleurs ». Ce thème riche permet de nombreuses activités alors n'hésitez pas à y participer. Il est possible de le faire de façon très libre en proposant à vos élèves des activités en fonction de vos envies et de votre temps !

Toutes les informations nécessaires sur le site internet www.semaineromande-lecture.ch.



Séance des répondant-es

Petit rappel... Le 24 mars prochain, la SPFF invite les répondant-es à une séance commune à tous les arrondissements et groupements à 17h au Restaurant La Véranda à Pont-la-Ville. Cette séance se déroulera en 2 parties, une présentation des dossiers en cours puis un échange avec vous, notre lien si important avec les écoles et les enseignant-es.

Pour se faire, merci d'envoyer vos questions, interrogations, difficultés ainsi que toute problématique intéressante pour animer les échanges jusqu'au vendredi 13 mars à l'adresse presidence@spff.ch.

Campagne de Votation LAFE

Le référendum ayant récolté plus de 10'000 signatures valides, la campagne « NON à la LAFE » se prépare. Parlez-en autour de vous...

La FEDE et les associations professionnelles sont engagées dans cette campagne et défendent le NON afin de préserver des conditions de travail justes et pérennes pour garantir la qualité du service public et la dignité de notre métier.

Au final, dire NON à la LAFE le 26 avril 2026, c'est refuser de sacrifier nos salaires, les services publics, le social et les principes éthiques sur l'autel d'un plan d'austérité injuste et déséquilibré.



Flyer complet en pièce jointe.

Si vous avez besoin de clarifications, n'hésitez pas à prendre contact avec la présidente ou le-la représentant-e de votre arrondissement ou groupement !